

[Français]

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

PRÉSENTATION DE PÉTITIONS

L'honorable Jacques Hébert: Honorables sénateurs, j'ai l'honneur de présenter des pétitions signées par 517 citoyens et citoyennes de la province de l'Ontario qui s'opposent à la taxe sur les produits et services. Ces pétitions viennent principalement de Hamilton, Branford, Stoney Creek et Mississauga.

J'ai également l'honneur de présenter des pétitions signées par 504 citoyens et citoyennes de la province de l'Ontario qui s'opposent à la taxe sur les produits et services. Ces pétitions viennent principalement de Cornwall, Alexandria, Scarborough, Owen Sound et Cambridge.

J'ai également l'honneur de présenter des pétitions signées par 500 citoyens et citoyennes de la province de l'Ontario qui s'opposent à la taxe sur les produits et services. Ces pétitions viennent principalement de Mississauga et Oakville.

J'ai également l'honneur de présenter des pétitions signées par 500 citoyens de la province de l'Ontario qui s'opposent à la taxes sur les produits et services. Ces pétitions viennent principalement de Sault-Sainte-Marie, Timmins, Kirkland Lake et Kapuskasing.

J'ai également l'honneur de présenter des pétitions signées par 500 citoyens et citoyennes de la province de l'Ontario qui s'opposent à la taxe sur les produits et services. Ces pétitions viennent principalement de Mississauga, Oakville et Branford.

J'ai également l'honneur de présenter des pétitions signées par 650 citoyens et citoyennes de la province de l'Ontario qui s'opposent à la taxe sur les produits et services. Ces pétitions viennent principalement de Scarborough, Mississauga, Toronto, Ottawa, Welland et Guelph.

Si je ne m'abuse, le grand total est de 3 171 pétitionnaires qui dénoncent la TPS auprès d'un gouvernement qui refuse toujours de les entendre.

● (0910)

[Traduction]

L'AJOURNEMENT

Permission ayant été accordée de revenir aux avis de motion:

L'honorable John Lynch-Staunton (leader adjoint du gouvernement):

Honorables sénateurs, avec la permission du Sénat et par dérogation à l'alinéa 59(1)h) du Règlement, je propose:

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'au mardi 17 mars 1992, à 14 heures.

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, la permission est-elle accordée?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

[Le sénateur Haidasz.]

QUESTIONS ORALES
LE BUDGET DE 1992

LES POINTS COMMUNS AVEC LES BUDGETS PRÉCÉDENTS—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'honorable Royce Frith (chef de l'opposition): Honorables sénateurs, deux choses. Premièrement, je veux fournir quelques précisions sur le petit malentendu que le leader du gouvernement et moi avons eu à propos du budget précédent. Il avait trouvé à redire à des chiffres que j'ai cités dans la question que je lui posais sur le budget «réaliste» que nous avait promis M. Mazankowski.

Je tiens donc à préciser, car on n'a toujours pas répondu à ma question, que l'un des points en litige portait sur les prévisions que M. Wilson avait faites dans son dernier budget. Comme le sénateur Murray a réservé un accueil sceptique à mes chiffres, je voudrais lui préciser, dans l'espoir d'obtenir une réponse, que le chiffre que j'ai cité se trouve bel et bien à la page 94 du budget que M. Wilson a déposé le 26 février 1991. Il prévoyait effectivement un déficit de 24 milliards de dollars pour l'exercice 1992-1993, et de 16,6 milliards pour l'exercice suivant. Je tenais à le préciser.

L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, je n'ai pas le hansard de l'autre jour devant moi, mais je me rappelle que mon honorable ami parlait de cette année et de l'année prochaine. Or, c'est l'exercice 1991-1992 qui est en cours et, l'an prochain, ce sera l'exercice 1992-1993.

Le sénateur Frith: C'est du pareil au même, étant donné que notre divergence de vues portait sur les prévisions budgétaires actuelles et que ma question visait essentiellement à établir que leurs prévisions sont toujours inexactes. Ce n'était qu'un exemple parmi d'autres de prévisions inexactes, je dirais même extrêmement inexactes. Le document où j'ai puisé ces renseignements est le budget du 26 février 1991 à la page 94.

LA SANTÉ NATIONALE ET LE BIEN-ÊTRE SOCIAL

LES PROGRAMMES SOCIAUX—L'HISTORIQUE DE LA MESURE LÉGISLATIVE CONCERNANT LES GARDERIES

L'honorable Royce Frith (chef de l'opposition): J'aimerais poser au leader du gouvernement une question au sujet de la politique des garderies, mais je dois faire une courte entrée en matière pour la replacer dans son contexte historique si je veux qu'elle ait du sens.

Il y a huit ans, durant la campagne électorale de 1984, M. Mulroney avait déclaré que les programmes sociaux existants étaient «un dépôt sacrés». Il envisageait la mise en place d'autres initiatives dans le secteur social et avait alors parlé des garderies. Le 11 août 1984, il déclarait à la *London Free Press* ce qui suit:

Les garderies ne peuvent plus être considérées comme un luxe pour les riches ou une aide pour les pauvres. C'est un problème urgent pour des milliers de familles monoparentales et une importante préoccupation pour les familles où les deux parents travaillent. L'urgence de la situation est préoccupante.

Il y a huit ans, c'était un problème urgent.

Or, à l'automne 88, quand ce qui semblait être une manœuvre en vue de tuer sa propre mesure législative concernant les